La Fête de la musique fait son grand retour !

Date : Jeudi, 21 Juin, 2018
La Fête de la musique est célébrée le 21 juin. Les arts de la scène, dont notamment la chanson, sont inscrits au programme des Jeux de la Francophonie depuis leur création.



[1]

Depuis 1982, la Fête de la musique est célébrée dans le monde le 21 juin.

Lancée en France, cette manifestation de plein-air, a vu se réaliser ses premiers développements en Europe en 1985 à l'occasion de l'Année européenne de la Musique. Arrivée à sa 36e édition, la Fête de la musique est actuellement célébrée dans plus d'une centaine de pays du monde entier. De nombreux concerts gratuits, d'amateurs mais aussi de professionnels, sont organisés à cette occasion dans les rues, les jardins publics, les cours d'immeubles, etc. Grâce à son slogan homophone « Faites de la musique », la Fête de la musique a pour vocation de promouvoir la musique de deux façons.

Découvrez toute la programmation de la Fête de la Musique de cette année ici [2].

[3]

Plus d’information sur : fetedelamusique.culture.gouv.fr [4]

La musique aux Jeux de la Francophonie

Le concours de chanson a figuré lors des huit éditions des Jeux de la Francophonie et est également inscrit à la programmation officielle de la prochaine édition des Jeux de la Francophonie qui se tiendra en 2021 dans les villes de Moncton et Dieppe au Canada Nouveau-Brunswick.

Le CIJF a développé au fur et à mesure des éditions des Jeux une étroite collaboration avec la Direction Langue française, culture et diversité (DLFCD) de l'OIF qui permet d'organiser cet important concours culturel sous la responsabilité technique d'un président de jury culturel désigné par le CIJF en étroite relation avec la DLFCD.

Le concours oppose des artistes (individus ou groupes), hommes ou femmes, âgés de 18 à 35 ans à la date du concours.

Le jury est constitué de cinq personnalités de nationalités différentes, issues du milieu de la chanson et les critères d'appréciation sont basés sur :

- l'interprétation ;
- la composition musicale ;
- la présence scénique ;
- le texte (paroles).

Retrouvez ici [5] la réglementation spécifique au concours de chanson de la 8e édition des Jeux de la Francophonie, qui s'est déroulée du 21 au 30 juillet 2017 en Côte d'Ivoire, à Abidjan. La réglementation des disciplines des IXes Jeux sera publiée ultérieurement sur le site des Jeux de la Francophonie.

Podium Chanson VIIIes Jeux de la Francophonie ©CIJF

Retrouvez ici [6] des portraits des lauréats des Jeux de la Francophonie au concours de chanson !

URL source:https://jeuxarchives.francophonie.org/actualites/fete-de-musique-fait-son-grand-retour